

## **OFFRE D'EMPLOI : MAITRE NAGEUR SAUVETEUR (SAISONNIER – TEMPS PLEIN)**

La commune de Vals-les-Bains, ville touristique et thermale, recherche un MNS en CDD sur la période du **14 mai au 4 septembre** en CDD.

Le MNS assure la surveillance des bassins et la sécurité des usagers, sous la responsabilité du MNS responsable de la piscine. Il assure les 1ers soins d'urgence avant l'arrivée des services de secours. Il est titulaire du BEESAN, BPJEPS AAN ou tout autre diplôme universitaire conférant le titre de MNS et est à jour du CAEPMNS.

### **MISSIONS**

1. Encadrement d'activités aquatiques, dont les scolaires sur les mois de mai et juin (en collaboration avec l'équipe enseignante et les accompagnateurs)
2. Surveillance, sécurité et prévention des activités aquatiques
3. Accueil et information du public

Le Maître-Nageur Sauveteur ne sera pas chargé des travaux d'entretien et de nettoyage, mais contrôlera ce travail.

Sous réserve d'avoir conclu avec la Commune de Vals-Les-Bains une convention particulière de mise à disposition de la piscine, le Maître-Nageur Sauveteur aura la possibilité de donner des leçons de natation en dehors de ses heures de service, sur son lieu de travail. Le bénéfice des leçons sera intégralement acquis par celui-ci. A cette occasion, le Maître-Nageur Sauveteur devra fournir à la commune tous les documents nécessaires (copie de sa carte professionnelle, numéro de SIRET, attestation de son assurance responsabilité civile, copie de son diplôme des Premiers Secours en Equipe de niveau 1).

### **COMPETENCES**

- Réglementation des activités aquatiques.
- Règles d'utilisation du matériel aquatique et des équipements.
- Cadre juridique et environnement professionnel des APS.
- POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours) et procédures d'urgence en cas d'incident ;
- Diplômes : BEESAN, BPJEPS AAN ou licence STAPS entraînement et UE Aquatique.
- A jour du recyclage en secourisme (PSE1) et du CAEPMNS.